



**50%** des exploitants des salles de cinéma déclarent manquer d'informations sur l'impact carbone du secteur. (CNC, 2022)

## 01. ENGAGEMENT

Sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs aux **enjeux environnementaux de l'exploitation cinématographique** à travers le module proposé par Cinéo. Cette formation, destinée à **tous les métiers et tous les niveaux hiérarchiques**, est un prérequis pour l'adhésion à la charte.

## 02. COMMENT Y ARRIVER ?



Communiquer sur le programme de formation à mes collaborateurs et nous inscrire à l'une des dates. Toutes les informations sont sur mon espace adhérent sur le site Cinéo.



Suivre la formation du module 1.



Choisir entre 1 et 3 référents transition qui poursuivront leur professionnalisation et leur appropriation des enjeux à travers le module 2 et les communiquer à [contact@labase-conseil.fr](mailto:contact@labase-conseil.fr).



## 03. CE CINÉMA L'A FAIT !

Maxime Poly, l'agent du Cinéma de la Gare (Courseulles sur mer), a suivi la formation du module 1 et est le référent transition !



Maxime Poly

## 04. ALLER PLUS LOIN

Prochain niveau à atteindre : **former mon équipe** en leur proposant des **ateliers thématiques** proposés par Cinéo ou une Fresque du Film.